

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU VENDREDI, 10 MARS 1797.

*De Milan, du 28 Février.*

La paix avec le Pape est conclue, comme on le verra par la pièce suivante :

*Du quartier-général de Vérone, le 5 Ventôse, au 5 de la République française.—Le général de division, chef de l'Etat-major.*

*Ordre du gouvernement.*

*Bulletin de l'armée, en date de Bologne le 4 Ventôse (22 Fév.).*

L'armée est avertie que le général en chef est arrivé à Bologne; qu'il a été conclu paix et amitié entre le Pape et la République française aux conditions suivantes :

1<sup>o</sup>. Le Pape reconnoit la République française. Il renonce en faveur de cette République, à tous les droits qu'il avoit sur Bologne, sur le Ferrarois et toute la Romagne. Les troupes françaises occuperont Ancône jusqu'à la fin de la guerre.

2<sup>o</sup>. Le Pape payera à la République française 30 millions de livres Tournois, plus 15 millions qu'il lui devoit d'après l'armistice conclu en premier lieu. Il lui donnera tous les objets des arts et les munitions dont il est fait mention dans le susdit armistice, c'est-à-dire, les tableaux, statues etc.

Il enverra un ambassadeur, qui désapprouvera les assassinats commis contre la personne du secrétaire de légation Basseville, et payera 30 mille livres comme indemnités pour la veuve de ce secrétaire, et autres personnes qui ont souffert par cet attentat.

*Signé le général Berthier.*

*pour copie conforme. — L'adj.-gén. Dufresne.*

*Extrait des Nouvelles de Paris, des 28 Fév. & 1 Mars.*

Le 28, la présentation des drapeaux pris à

Mantoue s'est faite avec beaucoup d'appareil. Le directoire avoit choisi pour local la première cour du Palais, la salle des audiences ne lui ayant pas paru assez vaste. Il s'y rendit, précédé de ses huissiers et messagers d'état, et accompagné de ses ministres et du corps diplomatique, et se plaça sur une estrade qui avoit été élevée au milieu de la cour, au pied de l'arbre de la liberté; un trophée de plusieurs drapeaux précédemment envoyés par l'armée d'Italie, étoit suspendu au même arbre, et surmonté d'un drapeau tricolor. La garde à cheval du directoire étoit rangée en double haie autour de l'estrade, et la garde à pied garnissoit la cour. Un corps de musique exécutoit des airs militaires. Le général Augereau, à la tête de 60 vétérans portant chacun un drapeau, arriva dans l'enceinte au bruit du canon. Il fut présenté au directoire par le ministre de la guerre, qui prononça un discours analogue à la circonstance. Augereau avoit à ses côtés, son père, vieux militaire, et un frère du général Buonaparte, âgé de 12 ans. Il harangua le directoire, au nom de l'armée d'Italie. Le président y répondit. Les vétérans promènèrent ensuite les drapeaux dans le jardin du Luxembourg pour les faire voir aux curieux; après quoi, ils les déposèrent sous les yeux du directoire.

Le jour de cette cérémonie, environ 400 députés, se sont réunis chez un restaurateur pour célébrer les victoires de l'armée d'Italie. Ils avoient invité les généraux, Lefebvre et Bessières, deux frères de Buonaparte, Augereau et son père, Zerbelloni et tous les députés des villes de l'Italie; plusieurs ministres y étoient aussi. Voici les détails plaisans que la *Quotidienne* nous donne de ce repas.

Poultier, Druhe, Sieyès, Daunou & Villiers avoient été nommés membres d'une commission des subsistances *ad hoc*. Poultier étoit rapporteur; il a organisé les travaux de la manière suivante: Dujardin fut chargé des potages & des salades. Boudin & Dupont eurent le département des saucisses, andouilles, pieds de cochon à la Sainte-Menehould &c. Doucet, la partie des sauces. Coupé, écuyer tranchant. Dubois, chargé du chauffage. Dupuis, les rafraîchissements. Faulcon, le cerf, le gibier bipède & quadrupède. Boucher & Legendre, les grosses viandes. Picqué, les fricandeaux. Pécheur, Poisson & Tronçon, les anguilles, folles, truites, esturgeons &c. Pomme & Rabaud-Pommier, tous les fruits & compotes. Boisson & Vigneron, les vins de Mâcon, Sillery, Bordeaux, Muscat & Frontignan. Le général Augereau avoit apporté des saucissons de Boulogne, des botargues, du macaroni & du fromage de Parmesan. Fricot p. va la carte. Les rentiers du faubourg Saint Jacques ramassèrent les miettes. Bailleur chanta le Départ avec bruit de guerre, grimaces & contorsions. Voici le détail des plats, sans compter les hors-d'œuvre, & un brouet noir au vin de Tonnerre & aux truffes: Cent cinquante poulets d'inde flanqués chacun de quatre bécaffines d'Hollande, piquées au lard. Cent chapeaux gras d'Italie fricassés, & quelques giblottes de moutons de France, pour mêt de résistance. La même volaille, à la daube. Trente lamproyes de Loire. Des goujons de la Seine, au jus d'Orange. Des poissons de mer, accommodés à la crème d'ablinthe des colonies. La table a-toujours été convertie en bouteilles, se vidant & renaissant avec une rapidité incroyable. On auroit dit du tonneau des Danaïdes. Autour de la table étoient cinq places vuides, on ne fait pour que. Chaque convive étoit assis sur un tabouret, faute de chaises. Lecouteux de Canteloux a quéré pour les incendies. On s'est ensuite donné le baiser fraternel, puis on s'est acheminé vers le quinconce des invalides, où la bande joyeuse a dansé la ronde suivante: *Si vous aimez la danse.*

Bien des gens ne voyent dans la proclamation de Buonaparte et l'arrêté du directoire relatif aux prêtres-dits réfractaires, qu'une mesure purement politique et ayant uniquement pour but d'éteindre tout-à-fait en France la religion de nos pères. Cette opinion paroitra d'autant plus vraisemblable, si l'on se rappelle d'un côté, les différens mellages du directoire contre les prêtres, et de l'autre, la conduite que le général en chef vient de tenir à Loretto: non seulement il a enlevé les objets précieux que l'on n'avoit pu sauver, mais même l'image qui depuis tant de siècles étoit l'objet de la vénération des catholiques. On jugera encore mieux de ces dispositions par la lettre suivante, écrite par les commissaires du gouvernement à la recherche des objets de sciences ou arts, au directoire exécutif, datée Loretto le 14.

Le général en chef, en recueillant pour le compte de la république française, les objets que Colli, général du Pape, n'avoit pas eu le tems d'enlever du trésor de Loretto, s'est emparé des objets portatifs dont on s'étoit servi pour abuser de la crédulité des peuples, & qui consistent: 10. Dans l'image de bois, prétendue miraculeuse, de la Madona. 29. Dans un haillon de vieux camelot de laine moirée, que l'on avoit été la robe de Marie. 39. Dans trois écuelles

caffées de mauvaise fayence qui, dit-on, ont fait partie de son ménage, & qui certainement ne sont pas d'une assez haute antiquité pour cela. Cet enlèvement a été fait par le citoyen Willetard, en présence du citoyen Monye, membre de l'institut national, & du citoyen Moscati, médecin de Milan, & membre du conseil des 40. Le procès verbal qui en a été dressé, a été signé, tant par ces trois citoyens que par le général en chef, & par l'archi-diacre de Loretto; de peur qu'on ne puisse douter de l'authenticité des pièces dont il s'agit, le sceau du général en chef a été apposé sur chacune d'elles en cire rouge, & semblable à celui qui est apposé au bas du procès verbal. Le général Buonaparte qui vient de partir, nous a chargés, citoyens Directeurs, de vous envoyer ces objets, afin que vous en fassiez l'usage que vous jugerez convenable. En conséquence, nous en avons formé une petite caisse, dans laquelle nous avons placé le procès-verbal, pièce unique dont on n'a pas eu le tems de faire un double, parceque la plupart des signataires atendoient la première rédaction pour monter à cheval. Vous le trouverez dans un paquet contenant l'histoire imprimée de la Santa-Casa, telle qu'on la vendoit ici. Nous allons déposer cette caisse, à votre adresse, entre les mains du citoyen Haller, qui doit arriver ce soir, & qui sera chargé de vous la faire parvenir de la manière la plus sûre. La Santa-Casa restera fermée jusqu'à nouvel ordre du général en chef. — Signé, Tinet & Monye.

*Etat des effets militaires trouvés à Ancone.*

99 bouches à feu, dont 1 de 48, 20 de 36, et 3 caronades de 60 en bronze.

500 bombes de 10 pouces; 400 grénades à main; 23,600 livres de poudre; et 3 milliers de plomb en balles; 22,832 boulets. — 15 pains de cuivre. — 1400 livres de mèches.

2256 fusils de munition, 9 de rempart et 22 de chasse. — 17 caiffes et 4 chariots de munitions. — 2 caiffes de plomb.

Nous apprenons que le célèbre Bougainville, si connu par son voyage autour du monde, vient d'être appelé par le directoire au commandement d'une escadre.

C'est décidément demain que la commission militaire ouvre ses séances pour le jugement des prisonniers du Temple.

Les horreurs qui ont eu lieu à Avignon, se sont répétées à Nantes, où le sang, dit-on, a coulé.

Une nouvelle qui fait beaucoup de bruit, c'est le divorce de Madame Tallien avec son mari; Elle s'étoit mariée avec le 9 Thermidor, et Germinal la dégoûte du mariage. Pauvre Tallien! (s'écrie le *Véridique*).

*De Londres, le 21 Février.*

(par la voie de France).

Suivant les lettres des Indes-Orientales, il règne une épidémie mortelle parmi les troupes anglaises qui forment la garnison de Trinquemale, ce qui nécessite encore davantage l'envoi de nouveaux renforts dans cette con-

trée. D'un autre côté, le bruit court que Tippto-Saïb a conclu une alliance offensive et défensive avec les Marattes. Ce bruit inquiète vivement le gouvernement; car on fait que ce n'est qu'en entretenant une éternelle division entre Tippto et les Marattes, que nous avons pu maintenir jusqu'ici nos possessions dans l'Inde.

Le nouvel emprunt pour l'Angleterre sera de 7 millions sterks, celui pour l'Irlande de 3 millions. Les consolidés étoient hier à 53.

*De Vienne, le 1er Mars.*

S. M. l'Empereur vient de faire la promotion suivante dans l'armée:

*Au grade de Feldmaréchal-lieutenant:* M. M. les généraux-majors de Baillet, de Nauendorff, prince d'Anhalt-Köthen, Unterberger, prince Joseph de Lorraine.

*Au grade de général-major:* M. M. les colonels de Knefevich, du corps-franc de Wurmsfer, Imens, d'Alton; Stipfchitz, de Kinski; Rouvroi, de l'artillerie; Bender, de Kaunitz; Jellachich, de Szluin; Briey, de Beaulieu; Szerdac, du corps du génie.

*Au grade de colonel:* M. M. les lieut-col. comte de Grunn, et Gorupp.

*Au grade de major:* M. M. les capitaines comte de la Tour, et Meys, d'Archiduc Charles.

*Ont été mis à pension:* M. M. les généraux Quasdanovich, Sebottendorff, Mezaros, Köblos, Barco, Ferugey, Bittoni, Nuelletti; le colonel Pancratz.

*Extrait d'une lettre de Treviso, du 24 Février.*

Tout est tranquille dans nos environs. Les François, malgré le départ de l'Archiduc, n'osent rien entreprendre, et restent dans leur position entre Catelfranco et Bassano; quelques-uns de leurs détachemens s'avancent de tems en tems jusqu'ici. Les Autrichiens de leur côté se bornent à faire différentes dispositions, en attendant la jonction absolue de tous les renforts. L'on mande de Gorice que les troupes, venant des Etats héréditaires, qui doivent passer par cette ville, sont au nombre de 30 mille hommes d'infanterie et 10 mille de cavalerie; ce qui portera l'armée impériale dans cette partie à près de 70 mille combattans. Déjà une partie de ces troupes est arrivée dans le Frioul d'où elle doit se porter vers la Piave.

L'on apprend que quelques bâtimens François armés en guerre infestent les côtes de la mer Adriatique. Les Anglois ont envoyé plusieurs frégates à leur recherche.

*D'Inspruck, le 1er Mars.*

Les François n'ont pas évacué Trente, com-

me le bruit en avoit couru. Le 24 Février, ils attaquèrent nos défenseurs sur trois points dans leurs positions près de Teutschmetz, espérant s'emparer du poste important de Saturn, et de s'y fortifier avant l'arrivée de nos renforts. Mais ils furent vigoureusement accueillis, et repoussés avec beaucoup de perte. Les braves Autrichiens, réunis à nos arquebussiers, poursuivirent l'ennemi dans la fuite; celui-ci s'étant réfugié dans les retranchemens de Monte-Corona, ils l'attaquèrent à leur tour, et après un combat très vif, ils réussirent à se rendre maîtres de ce poste avantageux.

Les renforts arrivent de tous côtés; la route d'Inspruck à Brixen est couverte de troupes.

*De Francfort, le 5 Mars.*

Nous avons donné (N<sup>o</sup>. 57) le texte de la déclaration verbale faite par le ministre d'Autriche aux ambassadeurs à la diète, relativement à la continuation de la guerre. L'on vient de publier à Ratisbone les instructions particulières adressées à l'ambassade directoriale sur cet objet. Voici cette pièce importante:

*Rescrit adressé à Son Exc. M. de Fabnberg, ministre directorial d'Autriche, de la part de S. M. l'Empereur & Roi, en date du 7 Février 1797.*

„Sa Majesté Impériale et Royale, à la vue des efforts prodigieux d'un ennemi qui, d'après son système irrégulier et politique, se permet tous les moyens de réussite possibles; et considérant les chances attachées au sort des armes, a toujours cherché à faire entendre aux Etats combien il lui seroit impossible, sans l'assistance la plus efficace de tout l'Empire, de résister seule au danger qui menace la constitution du corps Germanique de la ruine, et les membres particuliers de l'Empire de la perte entière de leurs propriétés.

„L'existence de ce danger prochain s'étoit manifestée assez clairement, lorsqu'un des plus puissans Etats de l'Empire a abandonné la chose commune pour faire avec l'ennemi une paix qui, selon les conjectures, contient des conventions secrètes qui ne peuvent être rien moins que favorables à l'intégrité de l'Empire d'Allemagne.

„Ces craintes et ces inquiétudes ont encore acquis plus de poids, lors que plusieurs Princes et Etats d'Empire protestans, d'après l'exemple susdit, et au milieu d'une guerre délibérée d'un commun accord, n'ont pas hésité de cesser de coopérer à la défense de l'Empire d'Allemagne leur patrie, en reconnoissant et en admettant la ligne de démarcation et la neutralité. Le danger devenant chaque jour plus grand,

S. M. en a averti plusieurs fois les Etats d'Empire, et surtout les Etats ecclésiastiques; elle a tâché de leur persuader que leur existence ultérieure étoit menacée; qu'on forgeoit en secret des plans de sécularisation, et que selon les apparences, on vouloit assigner aux Etats ecclésiastiques des dédommagemens quelconques, et forcer l'Empire d'Allemagne divisé et hors d'état de le défendre, à accepter ce sacrifice comme la base principale des conditions de paix, par le concours des forces françoises réunies à la puissance protestante dépendante de la Prusse.

„Malgré l'exactitude de ces représentations de la part de S. M., on n'a cependant pas voulu, jusqu'à-présent, les reconnoître, s'en pénétrer, et par une économie mal entendue, on n'a pas voulu recourir aux seuls moyens de salut proposés par S. M., qui étoient d'opposer à l'ennemi toutes les forces possibles de l'Etat. Maintenant que les projets que les ennemis ont eux-mêmes manifestés, sont connus par les négociations de paix entamées à Paris et rendues publiques, personne ne doutera que les craintes de S. M. ne fussent tout à fait fondées, que la sécularisation de différens Etats ecclésiastiques de l'Empire est toujours dans le plan destructeur de l'ennemi, et que par conséquent les exhortations de S. M. et sa proclamation, particulièrement aux Etats ecclésiastiques, de s'unir à Elle le plus étroitement possible, méritoient bien qu'on prit la peine d'y réfléchir dans le tems.

„Les Etats ecclésiastiques n'auront, en outre, pas manqué de remarquer, en examinant attentivement les traités de paix entamés à Paris, que S. M. n'avoit pas acquiescé aux plans nuisibles à l'Empire; qu'elle les avoit toujours rejétés constamment, et qu'elle avoit manifesté qu'elle n'accepteroit pas de dédommagemens aux dépens des Etats fidèles et patriotes de l'Empire; qu'elle étoit, au contraire, décidée à tout hasarder, et à faire ses derniers efforts pour ne pas y être forcée.

„S. M. s'attend bien qu'à la vue de l'imminent et pressant danger qui menace les Etats ecclésiastiques, ceux électoraux, les principautés et les autres Etats d'Empire, ils n'auront rien tant à cœur que de délibérer entre eux sur les moyens de s'unir étroitement à l'auguste maison d'Autriche, et de secourir S. M. de toutes les manières possibles, en employant toutes les forces, tous les moyens quelconques qui sont en leur pouvoir, pour affermir Sa Majesté dans la généreuse résolution de défendre avec vigueur, tant dans la guerre qu'à la conclusion de la paix, les droits et la cause des Etats ecclésiastiques et du pays.

„Dans cette attente certaine, l'ambassade directoriale Archiducal d'Autriche aura à faire la demande fixée savoir: Que les contingens de tous les Etats d'Empire qui espèrent des secours ultérieurs de la Cour Imp. et Royale, soient fournis le plus promptement possible, complets selon le quintuple, et pourvus de toutes les munitions de guerre, ainsi que de ce qui est encore dû des mois Romains etc., afin qu'à l'ouverture de la prochaine campagne, où il faudra agir avec toute la vigueur possible, on soit instruit à tems de l'état effectif des troupes qu'on emploiera, ainsi que des autres moyens de secours pour la continuation vigoureuse de la guerre.

On trouve dans une feuille publique le portrait suivant du chef auguste de l'Empire.

*Traits caractéristiques de l'Empereur François II.*

Dans la vie privée, il est simple dans ses mœurs, & modéré dans ses goûts & ses penchans: affable envers tout le monde; il est bon sans mollesse, pieux sans bigoterie. Il préfère les plaisirs domestiques aux plaisirs bruyans, aime la nature champêtre, ne connoit pas de plus douce satisfaction que celle que procure l'union conjugale. Ennemi de la flatterie, il est plein d'indulgence pour les égaremens de l'esprit; mais sévère pour les fautes du cœur. Cette intégrité, cette loyauté franche qui caractérisoit les anciens Teutons, se fait remarquer dans tous ses discours comme dans toutes ses actions. Il est dans toute la force du terme, homme, époux, père & frère accompli.

Comme souverain, il est populaire avec dignité, impénétrable sans dissimulation; constant sans opiniâtreté, actif sans vouloir le paroître, équitable jusqu'au scrupule. Observateur attentif des hommes, il pèse secrètement leur mérite; compare leurs paroles avec leur conduite; profite de l'opinion publique, s'attache plus à la probité qu'aux dons brillans de l'esprit; estime bien plus le bon sens que les faillies. Il choisit plutôt l'homme pour la place à laquelle il le destine, que la place pour l'homme. Il accorde sa confiance, mais jamais exclusivement, à peu d'abus, soigneusement éprouvés. Au sein des orages de son siècle, il tient seul & avec fermeté le timon de l'état; les dangers les plus éminens ne l'effrayent point; il redouble alors ses efforts, & il n'aspire à la victoire que pour devenir le pacificateur de l'Europe & le bienfaiteur des nations. Il n'a pas besoin d'opposer une digue à l'opinion, parceque son principal soin est de la diriger avec sagesse. Convaincu de la nécessité des différentes conditions dans l'état, il apprécie un chacun & ne donne de préférence qu'au mérite. Il défend la liberté civile & la couvre de l'égide de des loix, en enchaînant le fanatisme. Il ne réforme ni avec précipitation, ni avec prétention. Il met à exécution, après les avoir long-tems muris par la réflexion, des projets judicieusement conçus; & supérieur à tous les amours propres, à tous les genres d'égoïsme, toutes ses actions comme ses résolutions n'ont pour objet que le bien être de ses états, que la félicité de ses nombreux sujets. Les acclamations d'un peuple fidèle lui sont agréables, mais ne lui en imposent pas. Il a étudié attentivement l'histoire des régnes de Joseph & de Léopold, & il a tracé entre ces deux régnes une route moyenne qu'il suit, ce qui fait dire qu'il commence de la manière que les meilleurs princes de la terre ont fini.